



Opération de Développement Rural – Saint-Georges-sur-Meuse Commission Locale de Développement Rural (CLDR) Extrait du compte-rendu de la réunion du 26 mars 2025

Présents : 23 personnes

Fabienne Bertholet, Denis Bouquegneau, Josefa Carnero Arias, Andrée Dekleyn, Jacqueline Delvenne, Eric Deneye, Jérémie Dubloux, Philippe Gilbert de Cauwer, Marie-Eve Haidon, Christine Hubert, Manon Huberty, Christine Jasselette, Patrick Jonas, Monique Jost, Jérôme Longueville, Julien Madani, Anne Momin, Nathalie Nollet, Nolann Prosman, Bénédicte Schutz, Thierry Velle, Jean-François Wanten et Teresa Wintgens

Pour la Commune de Saint-Georges-sur-Meuse : Mélanie Goddevrind, agent-relais pour l'ODR

Pour la FRW : Audrey Wanzoul, agent de développement

Excusés : 5 personnes

Nadine Chauvier, Rudy Debatty, Francis Dejon, Vincent Delvaux et Sandrine Rouffart

INTRODUCTION

1. Recomposition de la CLDR, bienvenue aux nouveaux membres ;
2. Approbation du compte-rendu des dernières réunions (annexe 1 & 2) ;

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

3. Validation du rapport d'activités 2024 de la CLDR (annexe 3) ;
4. Présentation du rapport annuel DR¹ et discussion pour la programmation à 3 ans ;
5. Suite de la soirée sur le Lucane Cerf-volant ;

ÇA EN EST OÙ ?

Conventions DR

6. Etat d'avancement des dossiers pour la place Douffet et la salle l'Union à Stockay ;

« BiodiverCité » & autres appels à projet Nature

7. Contenu des dossiers déposés et réponses reçues ;

LE SAVIEZ-VOUS ?

8. Divers.

Le montage PowerPoint utilisé pour la présentation, ainsi que toutes les informations relatives à la CLDR, sont consultables (et téléchargeables) via le lien suivant : www.odr-saint-georges.info/cldr.html

Introduction

1. RECOMPOSITION DE LA CLDR

Le Président de la Commission, Julien Madani, se présente et accueille les membres avec la présentation de la nouvelle composition de la CLDR approuvée par le Conseil communal (Cf. délibération communale du 27 février 2025). Revue suite à un appel à candidatures auprès de la population et suite aux élections communales d'octobre 2024 (le « ¼ » des membres issu du Conseil communal a été modifié également).

Julien Madani présente ensuite le déroulement de la soirée en reprenant les différents points qui figurent à l'ordre du jour.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES (DEUX) DERNIÈRES REUNIONS

Le compte-rendu de la réunion du 27 mai et du 14 novembre 2024 sont approuvés sans remarque.

Avant de commencer la réunion, la Fondation rurale de Wallonie (FRW) propose aux participants :

- une animation brise-glace pour faire connaissance
- une courte présentation de la FRW (et de ses différentes missions d'accompagnement : www.frw.be), et du contexte dans lequel s'inscrit la réunion : l'ODR, le PCDR et la CLDR. Acronymes les plus utilisés...

ODR (Opération de Développement Rural) : *le processus participatif*.

Le Développement Rural (DR) est une politique volontariste, proposée par la Région Wallonne aux communes rurales qui souhaitent réfléchir, de manière participative, à leur avenir dans le but d'**améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants**. L'Opération est composée de deux phases : l'élaboration (2018-2021) et la mise en œuvre d'un programme d'actions (depuis novembre 2021, date d'approbation du programme par le Gouvernement wallon). Le Programme de Saint-Georges/Meuse a une validité de 10 ans, durée au cours de laquelle la Commune pourra introduire des demandes de financement auprès du DR pour certains projets de son programme.

PCDR (Programme Communal de Développement Rural) : *le document*.

C'est la synthèse de toute l'Opération, rédigée par un auteur (Laurence Docquir), elle comprend 6 grandes parties. Sur base d'un diagnostic du territoire, une stratégie de développement a été co-construite avec l'aide de la CLDR : 5 enjeux, déclinés en 13 objectifs opérationnels et **66 projets à activer** sur le court (Lot1), le moyen (Lot2) et le long terme (lot3). Les projets concernent l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale (agriculture, économie, emploi, mobilité, nature...). Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Pour découvrir le(s) projet(s) du PCDR : www.odr-saint-georges.info/ ou encore depuis le site Internet communal : www.saint-georges-sur-meuse.be/ma-commune/citoyennete/une-operation-de-developpement-rural. Une version papier est également disponible à l'Administration communale, auprès de Mélanie GODDEVRIND.

CLDR (Commission Locale de Développement Rural) : *le groupe de citoyens et d'élus*

L'ODR est un processus par lequel une commune s'engage à faire participer la population, elle met pour ce faire en place une Commission où l'on retrouve des représentants des citoyens et des élus de la commune. La CLDR **pilote l'ODR**, elle veille à la bonne mise en œuvre des projets du PCDR. Elle remet un avis (officiel) pour les projets bénéficiant de subsides DR. Elle peut également être à l'initiative de réflexion et/ou d'action.

➔ **Audrey Wanzoul de la FRW signale qu'elle, ainsi que Mélanie Goddevrind, sont à la disposition des personnes qui souhaiteraient recevoir plus d'informations sur ce contexte.**

Qu'en pensez-vous ?

3. VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DE LA CLDR

Les communes bénéficiant de conventions de DR ont l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de leur opération de développement rural, conformément à l'article 24 du décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural. Ce rapport constitue un des éléments d'appréciation pour l'octroi des futures subventions en DR et sert d'élément de vérification de la bonne gestion des subventions en cours. Il doit être approuvé par le Conseil communal et transmis à l'Administration régionale pour le 31 mars.

Le bilan des activités 2024 de la CLDR est une partie de ce rapport annuel (il constitue l'annexe 4 du rapport). Il a été communiqué aux membres en annexe de la convocation.

Ce bilan reprend le dynamisme de la CLDR à travers les réunions (plénières, groupes de travail ou encore réunions publiques) et activités auxquelles les membres ont été invité.

➔ **Les membres valident le rapport d'activité de la CLDR, sans remarque ni complément.**

Néanmoins, une membre de la CLDR partage une certaine frustration quant à la méthodologie proposée par le bureau CUP pour le projet de la Place Douffet. Elle aurait souhaité remettre davantage son avis en CLDR.

De manière générale, il est également exprimé par une autre membre :

* un état des lieux relatif à la démobilisation citoyenne, principalement en CLDR.

Pour mémoire, la CLDR comptait :

- en 2019 (date d'installation de la Commission), 56 membres
- en 2022 (après l'approbation du PCDR), 36 membres
- aujourd'hui, 36 membres

Audrey Wanzoul répond que cela est tout à fait habituel de voir au sein des différentes CLDR des communes accompagnées par la FRW, au fil des ans, « un perte » de participation. L'ODR est un processus lent et long, ce qui explique pourquoi certaines personnes décrochent. Néanmoins, il faut se réjouir ici à Saint-Georges de l'arrivée de nouvelles personnes qui permet ainsi de maintenir le nombre de membres actifs.

* le souhait, pour les projets que suit (ou suivra) la CLDR, au niveau de la communication communale, de voir apparaître sur les supports que la CLDR est partenaire.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DR ET DISCUSSION POUR LA PROGRAMMATION À 3ANS

Mélanie Goddevrind commente le document envoyé en annexe de la convocation, à savoir l'avancement des projets du PCDR du Lot1, 2 et 3 en 2024.

➔ **Pas de réaction de la CLDR, seulement des questions de compréhension.**

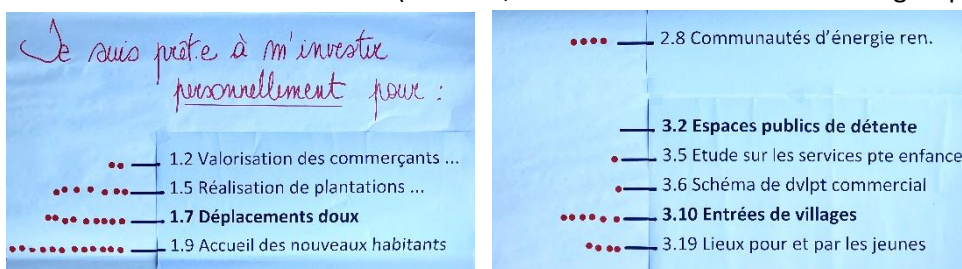
➔ Une proposition de future action : la visite d'autres carrières (à Amay/Ampsin ou encore aux Awirs à Flémalle)

La CLDR est ensuite invitée à s'exprimer sur l'ordre des projets, subsidiables en DR, à activer. Pour ce faire, par groupe de 3-4pers., les membres sont invités à partager leur « top 3 ». Il ressort des échanges le classement suivant :

1. FP 1.7 « Favoriser les déplacements doux », avec la volonté de relier les villages entre eux mais aussi d'aménager (en trottoirs et pistes cyclables) l'intérieur des villages
2. FP 3.10 « Aménagements des entrées de villages »
3. FP 3.2 « Aménagement d'espaces publics de détente et de rencontre »

➔ **La proposition sera relayée au Conseil communal et intégrée à l'annexe 5 du rapport annuel.**

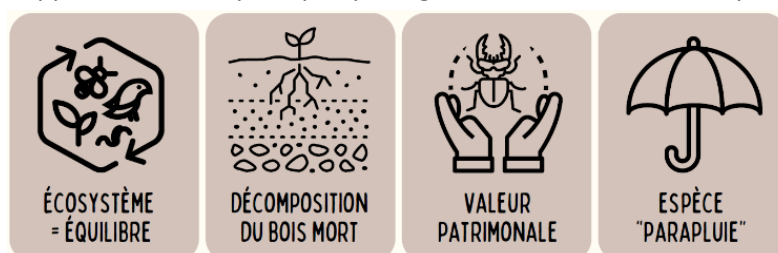
La FRW profite de ce point pour demander aux membres présents de signaler individuellement, s'ils le souhaitent, les (2) projets pour lesquels ils sont prêts à s'investir personnellement : participation à l'activation de la fiche, réflexion ou action concrète sur le terrain (en CLDR, ou au travers l'installation de « groupe(s) de travail »).




La Commune reviendra vers la CLDR avec une proposition concrète de participation pour les fiches-projets les plus plébiscitées.

5. SUITE DE LA SOIRÉE SUR LE LUCANE CERF-VOLANT

Rappel succinct du pourquoi protéger cet insecte emblématique ?



☞ Pour plus d'informations, Cf. compte-rendu de la réunion de l'inter-CLDR du 14 novembre 2024.

 En parallèle, le lucane cerf-volant est souvent considéré comme un bon indicateur de la qualité d'un écosystème !

Les membres de la CLDR sont invités à s'exprimer sur les suites concrètes à apporter à Saint-Georges-sur-Meuse spécifiquement. Pour ce faire, Audrey Wanzoul présente/rappelle les propositions d'actions de sensibilisation/communication formulées au cours de l'inter-CLDR de novembre pour :

- Informer/ sensibiliser le grand public à travers l'activation de différents canaux
- Informer/ sensibiliser les publics cibles

Il ressort des discussions en plénière d'activer plusieurs canaux de communication afin de toucher différents publics (citoyens, promeneurs, gestionnaires publics des espaces verts...), et :

- Faire circuler sur le site Internet et le Facebook communal (+ réseaux sociaux) des capsules vidéo, car l'espèce en mouvement est impressionnante
- Informer les citoyens présents à la journée de l'arbre (2025)
- Installer des panneaux informatifs le long des balades (ex. d'Engis) à proximité de souches et arbres morts
- Informer les ouvriers communaux en charge de l'entretien des espaces verts/ parc & jardins

Question de la CLDR

- Comment les citoyens ont-ils connaissance des balades existantes sur le territoire ?

Ils peuvent, depuis le site Internet communal, (www.saint-georges-sur-meuse.be/loisirs/tourisme/decouvrir-saint-georges/les-balades) découvrir le type de balade (et le balisage) ainsi que télécharger les différents circuits/cartes et liens GPX. Les villages traversés sont renseignés, par contre il n'y a pas de description des éléments qui figurent sur l'itinéraire à l'exception de la balade interactive sur le petit patrimoine de Saint-Georges, réalisée par 8 jeunes dans le cadre de l'opération « été solidaire ».

Ça en est où ?

...